

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222, Rue de l'Université, F - 75007 Paris, Tél : +33 156617000, courriel : Marches-publics@quaibrantly.fr, Fax : +33 156617138

Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://Marches.quaibrantly.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

[https://www.marches-](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=819481&orgAcronyme=f5j)

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=819481&orgAcronyme=f5j](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=819481&orgAcronyme=f5j),

au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre relatif à des prestations de services d'assurance tous risques pour les expositions et les objets de valeurs du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Numéro de référence :

2021-MQB-00274-AC-00-00

II.1.2) Code CPV principal : 66510000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Accord-cadre relatif à des prestations de services d'assurance tous risques pour les expositions et les objets de valeurs du musée du quai Branly - Jacques Chirac

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

66515200

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

II.2.4) Description des prestations : Accord-cadre relatif à des prestations de services d'assurance tous risques pour les expositions et les objets de valeurs du musée du quai Branly - Jacques Chirac

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un an (1) à compter du 1er janvier 2022 (date d'effet de l'accord-cadre). Il pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée par décision expresse de la personne publique, notifiée au titulaire en respectant un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre. Le titulaire ne pourra pas refuser les reconductions.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 15/11/2021 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 15 novembre 2021 à 17 h 15

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : A l'issue de la durée du présent accord-cadre

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

VARIANTES

La consultation ne comprend aucune variante obligatoire.

Les variantes facultatives sont autorisées. Sous réserve qu'il ait répondu à la solution de base, le candidat pourra

présenter des propositions supplémentaires à condition qu'il s'agisse de propositions techniques au moins aussi performantes que celles de l'accord-cadre. Le candidat pourra notamment proposer des garanties plus étendues. Lorsque le candidat proposera des variantes facultatives, il précisera obligatoirement dans l'acte d'engagement, les répercussions sur le prix global et forfaitaire et fournira un état comparatif détaillé précisant les différences de coût entre la solution de base et lesdites variantes facultatives.

En cas de présentation de variante, le candidat devra présenter un autre acte d'engagement, un autre BPU ainsi qu'une autre DPGF correspondant à la variante.

Les variantes seront jugées en fonction des critères mentionnés à l'article 5 du présent règlement de la consultation.

VISITE FACULTATIVE DU SITE

Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du présent accord-cadre, les candidats ont la possibilité de visiter le site du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Cette visite est facultative.

Les candidats souhaitant effectuer une visite du site devront obligatoirement s'inscrire auprès de la Direction du développement culturel (DDC) et du Département du patrimoine et des collections (DPC) aux adresses suivantes : marine.martineau@quaibrantly.fr et vincent.saporito@quaibrantly.fr. Les candidats devront se présenter munis d'une pièce d'identité au 222 rue de l'Université - Paris 7ème. Les visites seront possibles jusque six (6) jours avant la date de remise des offres.

NEGOCIATION

Aucune négociation n'est prévue dans le cadre du présent accord-cadre, en application de l'article R.2161-5 du Code de la commande publique.

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

Critère n°1 : Prix (noté sur 50 points/100) divisé en deux sous-critères :

Le prix sera noté de la manière suivante :

Pour la part à commandes (Titre I) (notée 30 points) appréciée sur la base de la tarification (article 5.1 de l'acte d'engagement) et de deux commandes-types :

Note du candidat = (Somme des deux commandes-types les plus basses x 30) / (Somme des deux commandes-types du candidat analysé).

Pour la part forfaitaire (Titre II) (notée 20 points) appréciée à partir de la tarification (article 5.2 de l'acte d'engagement) :

Note du candidat = (montant de l'offre la plus basse x 20) / (montant de l'offre du candidat analysé) ;

Critère n°2 : Valeur technique de l'offre (noté sur 50 points) divisé en trois sous-critères :

Sous-critère n°1 (noté sur 25 points/50) : Nature et étendue des garanties proposées incluant les conditions d'application.

Les besoins du pouvoir adjudicateur sont définis précisément dans le cahier des charges. Le cahier des charges est à accepter sans réserves, sous peine de rejet de l'offre.

Sous-critère n°2 (noté sur 15 points/50) : Méthodologie et outils mis à disposition en matière de prise en charge des sinistres ;

Sous-critère n°3 (noté sur 10 points/50) : Méthodologie et process de gestion opérationnelle pour la mise en place de la couverture d'assurance.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646, adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Grefe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646, adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 15 octobre 2021